

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 novembre 2009

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE - (n° 2012)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 71

présenté par  
M. Daniel Paul, M. Lecoq  
et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

-----  
**ARTICLE 4**

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« douze »

le mot :

« trois ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La constitution rapide du fonds permettra à ce dernier de se faire connaître auprès des collectivités territoriales. Par ailleurs, s'il n'est pas immédiatement mobilisable, il pourra néanmoins déterminer en amont ses priorités d'emploi.